

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2009

Le cinq Octobre deux mille neuf, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint, M. Loïc RANCHERE Adjoint, M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, Mme Valérie INGLIN Adjoint, M. Christian GRIPPON, M. Patrick COIRAULT, M. Pierre BLANCHARD, M. Michel GORNARD, Mme Sylvie COUTEAU, Mme Marie-Claire RAGOT et M. Arthur JONES.

ETAIENT ABSENTS : Mme Odile BOSSERT, Mme Dominique COIRIER, Mme Martine GENDRAUX, Mme Marie-Noëlle AIMARD et M. Philippe FAUCON qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à M. Guillaume GENDRAUX, Mme Sylvie MAGNAIN, M. Joël PROUST, Mme Marie-Claire RAGOT et M. Fabrice MICHELET, ainsi que M. Pierre BLANCHARD excusé.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Guillaume GENDRAUX

Après adoption du compte rendu de la séance du 07 Septembre dernier, Monsieur le Maire présente Madame Emmanuelle SAINTIER Vice Présidente de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou venue commenter le rapport d'activités 2008 de la CdC.

RAPPORT D'ACTIVITES 2008 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DU POITOU

Madame SAINTIER commence par présenter son parcours personnel et explique ses motivations quant à l'implication qu'elle a au sein de la Communauté de Communes et notamment en matière d'affaires scolaires dont elle a la charge.

Elle souligne que ces présentations devant chaque conseil municipal des communes du territoire ont débuté en 2008, à l'initiative de Monsieur le Maire qui a en charge la commission « Communication ». Madame SAINTIER a commenté et répondu aux questions sur les points suivants :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

EN 2008

- Mise en route de la construction de 2 bâtiments relais de 220 m² aux Maisons Blanches
- Reprise d'un terrain au Grand Mouton à Chef-Boutonne
- Recensement des entreprises du territoire 689 entreprises sont 223 exploitations agricoles

EN 2009

- Organisation d'un forum des entreprises (avec la commission communication)
- Négociation avec des investisseurs pour la vente de 28 ha sur la zone des Maisons Blanches
- Projet d'agrandissement des Ecuries du Breuil

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

EN 2008

- Validation du dossier ZDE
- Mise en place de la Taxe Professionnelle de Zone avec rétribution envers les communes (30% à la commune support – 1% aux communes limitrophes)

CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES EQUIPEMENTS ET ACTIONS SCOLAIRES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

EN 2008

- Validation du maintien des sites de Lorigné et de Pioussay (1 classe par site)
- Mise en place de la semaine à 4 jours (Site de Chef-Boutonne)
- Fermeture d'une classe à Sauzé Vaussais

EN 2009

- Travail sur les dotations scolaires
- Remplacement d'huisseries (149 000 € HT pour la 1^{ère} tranche)
- Fermeture d'une classe à Chef-Boutonne

COMMISSION SANTE ET SOLIDARITE

EN 2008

- Réflexion autour de l'avenir médical du territoire

EN 2009

- Poursuite de la réflexion autour de l'avenir médical du territoire
- Lancement de la consultation pour la fourniture des repas pour le portage

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

EN 2008

- Prise de compétence « enfance jeunesse »

EN 2009

- Validation de l'aide apportée aux centres de loisirs (35 000 €)

TOURISME EN 2008 & 2009

- Réflexion sur le mode de calcul de la taxe de séjour (réel –forfait)
- Réflexion sur l'organisation du tourisme en Pays Mellois (Office de Pole – EPIC)

COMMUNICATION

EN 2008

- Présentation différente du rapport d'activités
- Mise en place du journal « A Cœur ouvert »

EN 2009

- Forum des entreprises (avec commission « économie »)
- Journal « Cœur du Poitou »
- Création du site Internet

PATRIMOINE HABITAT 2008 & 2009

- validation de l'aménagement du pole administratif (184 000 € HT de travaux)

ASSAINISSEMENT

EN 2008

- Etude sur le collectif de Sauzé Vaussais, Chef-Boutonne, Mairé Levescault
- Volonté de rapprochement des tarifs du SPAC
- Poursuite des contrôles

EN 2009

- lancement des travaux Rue du Lieutenant Billy à Sauzé vaussais (130 000 € HT)

GESTION DES DECHETS EN 2008

- Coût total du service « Ordures ménagères » : 42.14 €/hab
- Coût total du service « Déchetteries et classe III » : 22.54 €/hab
- Coût du service « Collecte sélective et points tri » : 7.97 € / hab
- Coût total du service « Déchets » : 72.65 €/hab

DEVELOPPEMENT DURABLE EN 2008 ET 2009

- Nouvelle commission
- Réflexion transversale
- Réflexion sur l'approvisionnement des matières premières dans les cantines
- Sensibilisation de la population par la projection de « nos enfants nous accuseront »
- Engagement sur la réduction des pesticides

FINANCES

EN 2008

- Augmentation des taux des 4 taxes de 5%
- Total des dépenses de fonctionnement (tous budgets) : 5 822 000 €
- Total des dépenses d'investissement (tous budgets) : 3 040 000 €
- Total des dépenses : 8 862 000 €
- Total des recettes : 9 200 000 €

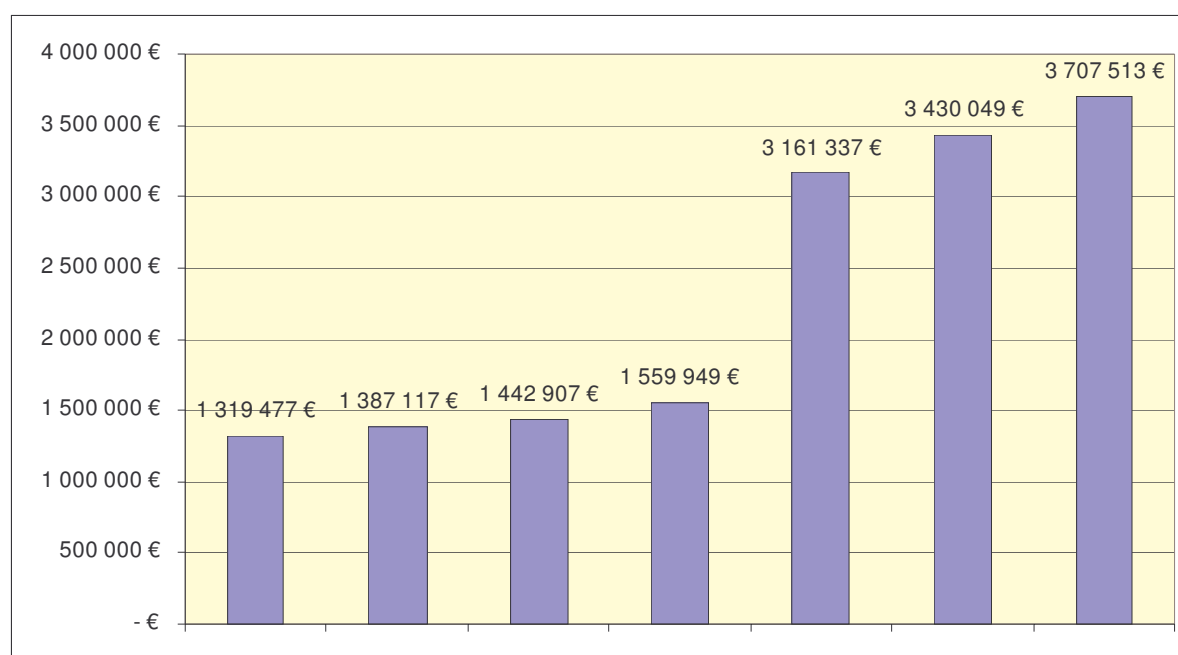
EN 2009

- Augmentation du taux des 4 taxes de 25%
- Budgets de fonctionnement : 6 701 590 €
- Budgets d'investissement : 3 600 567 €
- Total des budgets : 10 302 157 €

Explications de l'augmentation des taux :

- une augmentation des charges du fait des décisions prises préalablement : piscines
- une augmentation des charges du fait des nouvelles compétences : « Enfance Jeunesse »
- Une volonté de créer un autofinancement

Evolution globale des charges de fonctionnement :



AVENANT AU CONTRAT DE PREVOYANCE COLLECTIVE AVEC LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE

Monsieur le Maire rappelle que ce contrat permet aux agents qui y souscrivent de bénéficier de conditions particulières en matière de prestations.

L'avenant prévoit une modification de la dénomination « Complément Retraite » par « Perte de retraite » pour tenir compte des nouvelles dispositions de la CNRACL d'une part et une augmentation du taux de cotisation passant de 1.77% (non revaloriser depuis 5 ans) à 1.86 % à compter du 01.01.2010 d'autre part.

Monsieur le Maire est autorisé à signer cet avenant.

2^{ème} TRANCHE DES TRAVAUX DE REFECTION DES VITRAUX DE L'EGLISE SAINT CHARTIER - CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire indique que conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 29 Juin, une consultation a été lancée selon le principe de la procédure adaptée pour la 2^{ème} tranche de travaux de réfection des vitraux de l'Eglise Saint Chartier dont l'estimation était de 24 808 € TTC.

4 entreprises (Le Vitrail Bréjon-Sire, l'Atelier Pinto, l'Atelier du Vitrail et l'Atelier Saint Joseph) ont présentées des offres qui ont été transmises aux membres de la commission « Finances – Marchés » pour examen. Il rappelle que les critères de sélection étaient les suivants : Prix : 60% - Délai : 20% - Références : 20%

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal unanime, décide de retenir l'offre du Vitrail Bréjon-Sire sise aux CLOUZEUX (85) pour un montant de 24 807.58 €TTC. Les travaux dureront 5 mois à compter de la fin Octobre 2009.

Monsieur le Maire rappelle que le solde de la somme versée par la Commune Libre de Javarzay sera utilisé au titre de cette 2^{ème} tranche de travaux.

DOSSIER LOI SUR L'EAU – PRE DU MAINE

Monsieur le Maire rappelle que ce terrain loué chaque année du 18 juin au 08 juillet, longtemps convoité par les municipalités successives a été acquis en Mai 2009 par la commune pour y effectuer un aménagement adapté à l'accueil des manèges dans le cadre de la Foire de Javarzay.

Il était ainsi prévu de l'empierrement pour stabiliser le sol et d'enfouir les réseaux. Cependant la Loi sur l'Eau oblige, du fait de la proximité de la Boutonne, à certaines contraintes fortes qui n'étaient pas connues au moment de l'achat.

Monsieur Joel PROUST transmet les explications communiquées par les représentants des services de la Police de l'Eau qui sont venus sur place. Plusieurs contacts ont par ailleurs été pris pour la constitution du dossier qu'il conviendra de présenter. La difficulté est de compenser la surface empierrée par des solutions compensatoires de récupération d'eau.

Les élus font état des terrains à proximité et s'interrogent sur les solutions à envisager. Monsieur le Maire est autorisé à évoquer le sujet avec les propriétaires concernés.

Des précisions seront données lors de la prochaine séance.

AMENAGEMENT DU POLE ASSOCIATIF ET CULTUREL LANCEMENT DE LA CONCRETISATION DE L'OPERATION

Monsieur le Maire indique que le permis de construire a été validé. Il présente le dossier de consultation des entreprises établi par l'Atelier du Trait (Maître d'œuvre) et précise que cette opération se décomposera en 11 lots.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- accepte le dossier présenté
- décide de lancer la consultation dans le cadre d'une procédure adaptée
- détermine les critères de choix

Monsieur Christian GRIPPON propose 50% pour le prix des prestations, 50% pour les valeurs techniques. Monsieur Arthur JONES membre de la commission « Finances-Marchés » explique qu'il est difficile d'apprécier les valeurs techniques et que la proportion pourrait être de 60 % pour le prix et 40% pour les valeurs techniques.

Après délibération il est décidé par 11 voix pour retenir 60 % pour le prix et 40% pour les valeurs techniques.

- prend note du calendrier prévisionnel du chantier dont la durée serait de 5 mois.
- mandate le Maire pour effectuer la publicité nécessaire dans deux journaux habilités
- sollicite le concours d'un imprimeur pour la reproduction des dossiers qui seront facturés au prix de revient aux entreprises

AMENAGEMENT DE L'AVENUE CENTRALE AVANT PROJET SOMMAIRE

Monsieur le Maire se félicite de la participation de la population à la réunion publique qui a eu lieu le 17 Septembre en présence d'environ 125 personnes.

Conforté dans son ressenti par les autres élus qui le partagent, Monsieur le Maire pense que le projet très clairement et simplement commenté par Monsieur MONTIL architecte paysagiste et Messieurs NICOLET et MICHAUD ses collaborateurs, a plutôt été bien accepté du fait de sa sobriété et du fait que les arbres, dont l'enlèvement est apparu indispensable du fait de leur état sanitaire, soient remplacés à raison d'environ 1 sur 2.

L'évocation d'une réflexion quant aux sens de circulation qui pourraient alors être revus sur l'ensemble du territoire communal, a suscité, quant à elle, de nombreuses interrogations. Monsieur le Maire a précisé qu'aucune décision n'était, à ce jour, prise et qu'il convenait de faire des essais préalables, notamment avec des poids lourds sur des points de croisement stratégiques. Monsieur NICOLET a insisté sur la notion de réversibilité des décisions qui seront peut-être à adapter dans plusieurs années.

Les remarques formulées à l'occasion de cette réunion seront bien sûr prises en compte.

Des essais avec deux poids lourds auront donc lieu le 15 Octobre 2009 en soirée, sur 7 ou 8 tronçons de manière à observer en réalité les conséquences d'un éventuel changement ou pour mieux mesurer les difficultés actuelles. Les essais seront filmés.

Par ailleurs, Monsieur le Maire précise que le compromis a été signé le 14 septembre, avec les consorts Chasseray pour l'achat d'une partie de la propriété Avenue Auguste Gaud. Le service des Domaines a comme convenu estimé la propriété Trébuchet mais, au delà du montant qui avait été annoncé préalablement.

Monsieur le Maire fait un point financier de l'opération

Enveloppe initiale :	1 286 000 € ht	
Estimation APS :	1 238 353 € ht	
Achat maison CHASSERAY :	18 500 €	1 296 853 € ht
Démolition :	30 000 € ht	

et indique que 292 000 € de subventions sont à ce jour notifiés.

Monsieur le Maire invite donc les élus à se prononcer sur

- l'esprit de l'avant projet sommaire étant précisé que les diverses modifications à prendre en considération seront intégrées en phase projet : accord unanime
- l'enveloppe estimative globale annoncée ci-dessus : accord unanime
- le fait qu'il convient mener une large réflexion quant aux sens de circulation : ok unanime

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

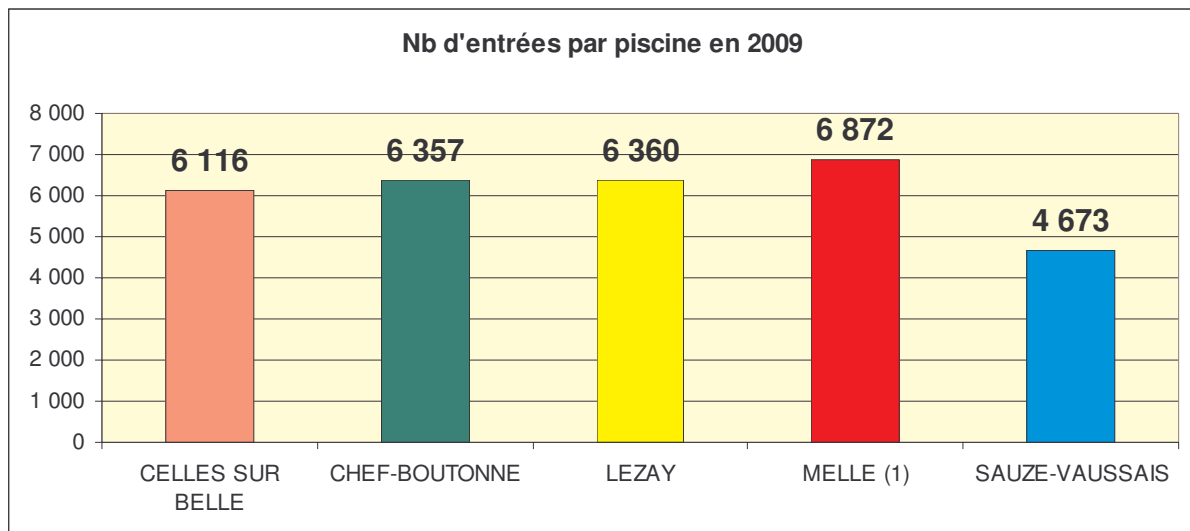
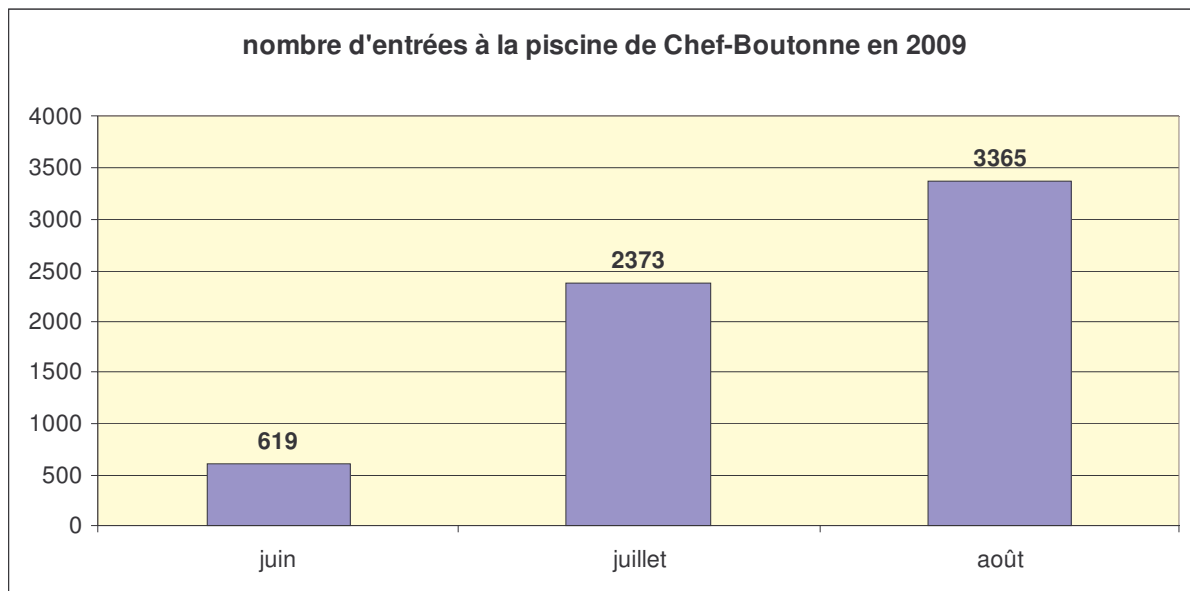
Sur proposition de la commission « Animation de la vie locale – Culture- Jeunesse », le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide de 3 000 € à l'Espérance dans le cadre de la demande présentée par Sylvie COUTEAU. Néanmoins, le complément demandé pour remplacer le matériel endommagé lors de l'incendie des tribunes et du local dessous, il est décidé d'attendre les conclusions de l'assurance.

NUMEROTATION DE RUES

Pour compléter la numérotation revue en juin 2008, le Conseil Municipal à l'unanimité, reconsidère celle de la rue du Général Bonnal, de la Rue de Plaisance, Chemin de Pellevoisin et affecte un n° Chemin de l'Aiguillette. Les riverains seront informés de ces modifications qui donneront lieu à la mise en place de numéros par les services communaux.

SYNTHESE DE LA FREQUENTATION 2009 DES PISCINES DU SYNDICAT MELLOIS DES PISCINES

Monsieur le Maire commente les résultats suivants et se félicite notamment de la fréquentation de la piscine intercommunautaire de Chef-Boutonne qui a comme les autres bénéficié, de l'été particulièrement chaud et ensoleillé



RAPPORTS DES COMMISSIONS

Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la commission « Vie Sociale – Solidarité »

- annonce que le Centre Communal d'Action Sociale se réunira le 13 Octobre prochain.

Guillaume GENDRAUX Adjoint responsable de la Commission « Amélioration et Valorisation du Patrimoine »

- indique que la démonstration d'une balayeuse de désherbage n'a pas été concluante
- informe des futurs travaux de la commission : réflexion et règlement pour accueil des commerçants hors marché, actualisation de la signalétique sur le territoire communal, évolution du dossier de l'arboretum

Valérie INGLIN Adjoint responsable de la Commission « Communication »

- annonce la mise en ligne du site Internet officiel de la commune le 27 Octobre prochain
- La distribution du prochain journal « Couleur à la une » est programmée au cours de la semaine 43

Sylvie COUTEAU Adjoint responsable de la commission « Animation de la vie locale – Culture Jeunesse »

- indique que sa commission s'est réunie récemment pour dresser un bilan des activités 2009 et réfléchir aux animations 2010, préparer les illuminations de fin d'année, réfléchir à la mise en place d'un conseil municipal de jeunes.
- présente le « carnet de voyages » réalisé avec des lecteurs et le concours de Monsieur Jarry
- annonce les festivités du mois.

Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie »

- dresse la liste des travaux réalisés ou en cours : peinture au sol, réfection du logement au n°6 Place Emile Thomas, réalisation de la clôture autour de l'outre, nettoyage des collecteurs des eaux pluviales, réfection du trottoir rue des Chalets ...
- informe l'assemblée qu'il conviendrait d'éclaircir les 3 600 frênes plantés aux Communaux. Ce travail pourrait être envisagé sur 2 hivers. Sur proposition de Monsieur PROUST, par 16 voix pour (1abstention) il est décidé par souci de commodité et de sécurité de les proposer à la vente aux agents communaux au prix de 8 € le stère.

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports de commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à 0 heure :

- La reconduction des tarifs de location de salles communales proposée par le Maire et les adjoints est entérinée.

- Au vu des demandes de réservation d'emplacement, il est convenu de compléter le columbarium et de rajouter des emplacements pour urnes en terre. Des propositions seront faites ultérieurement

- Le maintien des tarifs de mise à disposition du minibus proposé par le Maire et les adjoints est entériné

- Monsieur le Maire donne connaissance de la demande formulée par Monsieur et Madame GENDRAUX du Moulin du Pouillet pour acquérir le passage communal qui passe le long de leur propriété en direction de la rivière. Renseignements seront pris pour déterminer la procédure qu'il conviendrait le cas échéant d'engager et le recensement d'autres lieux se trouvant dans la même situation (lieux communaux utilisés par des privés) sera fait pour globaliser la démarche.

- Un accord de principe unanime est donné pour louer l'un des anciens garages communaux derrière la mairie à Monsieur ST Fleury dans l'attente de la construction de son atelier, au prix de 100 €/mois et ce, jusqu'au 01 Juillet 2010 maximum.

- Le point-rencontres envisagé avec tous les partenaires, pour informer les personnes intéressées par un projet de construction dans le lotissement communal de la Garenne du Bois aux Pins aura lieu les 15 après midi et 16 Octobre au matin au Centre Culturel.

- Elodie Brunaud agent administratif est désigné pour assurer le rôle de coordonnateur à l'occasion du recensement de la population qui aura lieu début 2010.
- Accueil d'un jeune homme, au service technique, pendant 2 semaines, dans le cadre d'un Travail d'intérêt Général
- Une expertise des tribunes incendiées, aura lieu le 13 Octobre 2009.
- Loïc BERNEGOUE, Elodie BRUNAUD et David GOGUET ont été élus par les agents pour siéger à la commission « Elus-Agents » pour 2009/2010. Elle continuera les travaux de réflexion sur les conditions de travail, ébauchés en 2008/2009
- Les peupliers du Pré du Maine seront abattus comme convenu fin octobre début novembre.
- Accueil de Léonie ROBIN en qualité de CAE au service « Ménage » pour 6 mois.

Ainsi délibéré, en mairie en Chef-Boutonne, le 07.10.2009.

Le Maire,
Fabrice MICHELET